

**12 Sports**

Handball/Après le forfait de la JAC (D) à la prochaine coupe d'Afrique au Maroc/Entretien avec le président-fondateur du club

**Sylvain Miloko : " La déception est très grande "**

Propos recueillis par PSNB

Libreville/Gabon

*Suite à la décision de la Fédération gabonaise de handball (Fégahand) de ne pas engager la JAC à la prochaine coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe (dames) prévue en avril 2019 au Maroc, nous nous sommes entretenus avec le responsable de cette formation féminine vainqueur de la coupe du Gabon 2018 à Mouila. Lecture !*

**L'union.** Nous avons appris, M. le président, que votre club n'ira plus au Maroc en avril prochain pour la coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe chez les dames. Qu'en est-il exactement ?

**Sylvain Miloko :** Effectivement, nous avons reçu un courrier daté du 5 mars 2019 dans



Photo : Prosper Sax Nze Bekale/ L'Union

**Le président-fondateur de la JAC, Sylvain Miloko.**

lequel la Fédération gabonaise de handball nous informe qu'elle se trouve dans l'impossibilité de financer notre participation à cette compétition continentale, compte tenu de la

conjuncture économique difficile que traverse notre pays.

**Que dites-vous de cette décision ?**

C'est une déception totale pour nous, quand on sait que depuis 2015, aucune équipe féminine gabonaise n'a plus participé à une compétition africaine de clubs. La déception est d'autant plus grande que c'est à trois semaines du départ que la fédération nous donne l'information. A partir de cet instant, nous n'avons même plus assez de temps pour réagir. Mieux, le tirage au sort a lieu le mercredi 13 mars 2019 (ndlr : hier). Etant absent, nous aurons de fortes amendes à payer à la Confédération africaine de handball (Cahb). C'est vraiment regrettable.

**Le club n'a-t-il pas ses propres moyens pour se prendre en charge, comme l'ont fait dernièrement les clubs de football**

**Mangasport et AO CMS ?**

Notre club vit de ma propre poche. Mais nous aurions pu trouver d'autres stratégies si l'information nous était parvenue plusieurs mois plus tôt. A trois semaines, cela devient vraiment difficile. Et puis, après notre qualification, nous avons fait un plan de sponsoring pour mieux aborder cette épreuve continentale. Malheureusement jusqu'à présent, personne n'a répondu favorablement à l'appel. Pour 13 jours de compétition, c'est au moins 30 millions de francs cfa de dépenses. Entre l'achat des billets, les frais de participation, l'hébergement, la restauration et les primes pour au moins 22 personnes.

**Et maintenant ?**

La décision étant tombée, nous avons demandé aux filles de ne pas se décourager. Nous devons, au contraire, nous remobiliser pour les échéances à venir.

**Boxe/Le point après la 8e levée du championnat interclubs de la Ligue de l'Estuaire**

**Le boxing club Mikamou hors du podium**

MM

Libreville/Gabon

**CETTE** phrase a été prononcée par le président de la Fédération gabonaise de boxe (Fégaboxe), qui s'exprimait lors de la 8e journée du championnat interclubs organisée, samedi dernier, par la Ligue de l'Estuaire, « le niveau technique devient petit à petit intéressant, mais il y a

encore du travail ». De nombreux clubs en sont conscients, surtout ceux du bas de classement, qui ont l'obligation de relever justement le niveau.

Exempt pendant cette huitième journée, le boxing club Mikamou perd sa place sur le podium. Lequel est occupé par le boxing club Johnson Okoumé. En effet, après avoir engrangé trois victoires contre deux défaites, celui-ci monte à la troisième place avec 27 points.



Photo : Mikolo Mikolo

On constate également une embellie de la part du boxing club Manga, qui devient dauphin du leader (B.C GR) avec 29 points. Une grande déception est à noter dans le rendement de certaines équipes qui ne décollent point : B.C Ighaba, B.C ABPG...et B.C

**Le boxeur Rosny Mvou (haut rouge, 91 kg) et son club B.C Johnson Okoume semblent ne plus baisser la garde.**

Etoile.

Autre déception durant cette journée : le non respect de l'heure et de la programmation des combats.

**Classement après la 8e journée :**

- 1er : Boxing club GR (46 points)
- 2e : B.C Manga (29 points)
- 3e : Boxing club Johnson Okoumé (27 points)
- 4e : Boxing club Mikamou (26 points)
- 5e : Boxing club Academy

(21 points)

- 6e : Boxing club Mbulu (21 points)
- 7e : Boxing club Gladiator (21 points)
- 8e : Boxing club 105 (11 points)
- 9e : Boxing club Phœnix (10 points)
- 10e : Boxing club Secu (08 points)
- 11e : Boxing club Etoile (07 points)
- 12e : Boxing club ABPG (02 points)
- 13e : Boxing club Ighaba (01 point).

**SINOPEC**

**Smart Energy for Better Life**

Le Groupe Sinopec est l'une des plus importantes entreprises pétrolières de Chine et se classe au 2<sup>ème</sup> rang mondial en termes de capacité de raffinage.

Depuis plus de dix ans, le Groupe est présent au Gabon à travers ses trois filiales pour matérialiser sa stratégie d'internationalisation et relever avec succès les défis en matière d'exploration et de production des hydrocarbures.

- ADDAX PETROLEUM OIL AND GAS GABON INC.
- SINO GABON OIL AND GAS LTD.
- SINOPEC OVERSEAS OIL AND GAS LTD.

**ADDAX PETROLEUM OIL & GAS GABON INC**  
**ANNONCE D'APPEL D'OFFRES N° GAB-FA-S-101095 POUR LES SERVICES DE RACLAGE INSTRUMENTE DE PIPELINES**

ADDAX PETROLEUM OIL & GAS GABON INC (dénommé ci-après "APOGG") opère plusieurs concessions pétrolières au Gabon.

APOGG invite les entreprises intéressées à déposer leur dossier en vue d'une pré-qualification pour les services de raclage instrumenté de pipelines.

Les sociétés pourront souscrire en se rassurant que leurs dossiers comprennent au minimum les pièces et justificatifs suivants :

1. Expérience dans la fourniture des produits/services demandés ;
2. Informations détaillées sur leur personnel et leurs équipements disponibles ;
3. Les états financiers des 3 dernières années comptables ;
4. Fiche Circuit ;
5. Attestation d'assurance en cours de validité ;
6. Certificat d'imposition en cours de validité ;
7. Attestation pour soumission (CNSS) en cours de validité ;
8. Statuts de l'entreprise ;
9. Nom et fonction de la personne de contact pour cet appel d'offre ;
10. Toute autre information utile.

**Les entreprises intéressées doivent s'assurer de fournir un dossier complet avec des documents en cours de validité. APOGG se réserve le droit, à son entière discrétion, de rejeter tout dossier incomplet ou contenant des documents invalides**

Les documents doivent être génériques, en lien avec l'activité concernée. Le dossier fourni devra être cohérent avec pagination et table des matières.

Il est à noter que tous les coûts engagés dans la phase de pré-qualification sont à la charge exclusive des sociétés participant à cet exercice. Seules les entreprises pré-qualifiées recevront l'appel d'offres relatif aux prestations sus indiquées.

Cette annonce ne constitue pas un engagement de la part d'APOGG d'octroyer un quelconque marché à un contractant et/ou à des contractants, sous-contractants ou agents associés. En conséquence, aucune réclamation et/ou demande de compensation à APOGG ne pourra être faite auprès de APOGG et/ou à l'un de ses partenaires, de la part des sociétés pré-qualifiées.

APOGG se réserve le droit, à son entière discrétion, de rejeter tout dossier non conforme sans en fournir d'explication.

**DATE LIMITE**

Seules les entreprises ayant fourni leurs documents de pré-qualification avant le **22 Mars 2019** à 12h00, date de fin de l'annonce, seront incluses dans le processus de pré-qualification. Tous les documents de pré-qualification doivent être placés dans une enveloppe cachetée et scellée portant la mention suivante : « DOSSIER DE PRE-QUALIFICATION GAB-FA-S-101095 POUR LES SERVICES DE RACLAGE INSTRUMENTE DE PIPELINES », faisant référence à cette annonce, et adressée à :

Supply Chain Manager  
 ADDAX PETROLEUM OIL & GAS GABON INC Limited  
 BP 452, Zone Industrielle OPKAG, Port Gentil, Gabon